

■ Tarifs ■

LOCATION 1 MOIS : 35 EUROS

LOCATION 3 MOIS : 80 EUROS

LOCATION 6 MOIS : 140 EUROS

LOCATION 1 AN : 250 EUROS

> AU DELÀ DE 2 ANS DE LOCATION,
POSSIBILITÉ D'ACHAT

Ces tarifs incluent au moins une maintenance préventive annuelle du vélo, qui comme les retraits et les retours, seront effectués chez F. DUCHEMIN, à des jours préalablement définis.

■ Conditions ■

- Etre actif et avoir 18 ans ou plus
- Résider et travailler dans le Pays de Meslay-Grez
- Fournir un justificatif d'identité et de domicile
- Fournir une assurance responsabilité civile
- Fournir une attestation de l'employeur
- S'engager à respecter les conditions du contrat de location notamment en cas de vol ou dégradation.

Vous êtes intéressé(e) ?

Pour louer un vélo, rien de plus simple !

Contactez le Pays de Meslay-Grez par mail ou par téléphone pour réaliser votre pré-inscription.



Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez
1 Voie de la Guiterrière
53 170 Meslay-du-Maine

02.43.64.29.00

contact@paysmeslaygrez.fr

www.paysmeslaygrez.fr

www.gal-sud-mayenne.com



Soyez branchés pour aller travailler !



LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DANS LE PAYS DE MESLAY-GREZ



HABITER

ENTREPRENDRE

BOUGER/SORTIR

DÉCOUVRIR

WWW.PAYSMESSLAYGREZ.FR


10 bonnes raisons... de se mettre au vélo !

Dans le cadre de sa politique énergie-climat, le GAL Sud Mayenne et ses 3 communautés de communes mettent en place un plan d'actions visant à

réduire la consommation d'énergies.

Utiliser un **vélo à assistance électrique** plutôt que sa voiture c'est faire un geste pour la planète !

Ce nouveau service de location de VAE se développe aujourd'hui sur le **Pays de Meslay-Grez.**

 C'est **bon pour la santé** car avoir une **activité physique régulière** permet de **diminuer le risque de maladies cardiovasculaires et de lutter contre l'obésité** ⁽¹⁾

 C'est profiter d'un **air plus sain** car le **vélo ne pollue pas**

 C'est **faire un geste pour l'environnement** car on **consomme moins de carburant**

 C'est un **trajet sans effort**, même dans les **côtes**, grâce au **moteur électrique** !

Ca coûte moins cher que la voiture : Pour un **trajet domicile-travail A/R de 10 km** et une **base de 200 jours de travail par an**, cela **coûte 250 euros par an** avec la location de **vélo** contre **500 euros par an** avec la **voiture** (avec un prix de revient de 0.25 euros/km) ⁽²⁾



C'est aussi rapide en ville que la voiture, soit **12 à 15 minutes en vélo** pour faire **5 kilomètres**



C'est pratique grâce à des aménagements adaptés : **stationnement et pistes cyclables** ou **voies douces**



C'est un moyen agréable et convivial pour se déplacer, qui permet de **s'oxygéner!**



C'est parfois permettre d'accéder à l'emploi



Au bout de deux ans, il est possible d'**acheter votre vélo** !

